



Réservé
aux abonnés

Réconciliation au sein de la Fédération française des ports de plaisance

Publié le 30/09/2021 19:16 | Mis à jour le 01/10/2021 17:11

Après des années de distance suite à des désaccords, les ports de plaisance de Bretagne et d'Atlantique ont à nouveau signé, au Grand Pavois de La Rochelle le 30 septembre, leur adhésion à la Fédération française des ports de plaisance (FFPP).

L'Association des ports de l'Atlantique (APPA) en était sortie en 2004 et l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB) dix ans plus tard. *La fracture géographique au sein de la FFPP* est désormais de l'histoire ancienne. « **L'actualité fait que nos intérêts sont plus forts que nos passés**, indique Bertrand Moquay, président de l'APPA. **Nous voulons construire ensemble une nouvelle gouvernance, de nouveaux objectifs.** »

Si le dialogue renoué, la réflexion commune et la réconciliation qui en découle ont été entamés avant la crise sanitaire, cette dernière a eu un effet accélérateur. Les ports de plaisance, grands oubliés du premier plan de relance - alors que les ports de commerce *reçevaient 200 millions d'euros* et les ports de pêche *50 millions suivis de 50 autres annoncés aux Assises de la mer* -, comptent désormais agir ensemble pour être pris en compte dans le volet tourisme du second plan. Avec, notamment, des projets concernant le verdissement des ports et leur digitalisation.

« **Notre éparpillement a fait que nous sommes restés dans une logique très régionale**, regrette Bertrand Moquay. **Historiquement, il n'existe pas de construction entre nous et les autorités publiques.** » Des propositions concrètes devraient être faites lors du salon nautique de Paris qui se tiendra en décembre. Serge Pallarès, l'actuel président de la FFPP, y annoncera qu'il laisse la présidence de sa fédération à un successeur, dont le nom n'est pas encore connu.

Myriam GUILLEMAUD